



HAL
open science

Compte-rendu de lecture de Journalismes d'Afrique de Marie-Soleil Frère (2016)

Idé Hamani

► **To cite this version:**

Idé Hamani. Compte-rendu de lecture de Journalismes d'Afrique de Marie-Soleil Frère (2016). EN-CRES (Revue scientifique semestrielle de l'Ecole normale supérieure de l'Université Abdou Moumouni, Niamey/Niger), 2017. hal-03168909

HAL Id: hal-03168909

<https://hal.science/hal-03168909v1>

Submitted on 14 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte-rendu de lecture de *Journalismes d'Afrique* de Marie-Soleil Frère (2016)

Idé Hamani

Doctorant en Sciences du Langage

Université de Franche Comté, ELLIADD-CCM

hamanide@yahoo.fr

En Afrique, les populations et les autorités politiques ont vécu un temps de leur histoire sous le joug colonial. Cela a impacté l'émergence de la presse même après les indépendances. Dans son nouvel ouvrage *Journalismes d'Afrique* publié en 2016 (De Boeck Supérieur, 392 pages), Marie-Soleil Frère, spécialiste du rôle social et politique des médias africains, aborde les questions d'actualité liées aux médias en Afrique subsaharienne francophone qu'elle compare avec ceux des anciennes colonies anglaises. Dans ce livre, l'auteure apporte des informations et des réflexions sur des faits sociopolitiques, médiatiques et économiques de l'histoire lointaine et récente du continent. Le lecteur découvre ainsi les conséquences de ces faits sur le fonctionnement des entreprises de presse mais aussi sur la vie sociale. De nombreux problèmes (guerres civiles, arrestations de journalistes etc.) survenus avec l'avènement de la démocratie et la liberté de presse, sont débattus, argumentés et enrichis par des témoignages de professionnels et de chercheurs.

Le livre est structuré en sept chapitres. Tout au long de l'ouvrage, l'auteure se réfère à ses recherches antérieures publiées ces quinze dernières années ainsi qu'à des ouvrages parus en collaboration, Capitant et Frère (2011), Balima et Frère (2003), et aux travaux de nombreux autres spécialistes tels que Willems (2014), Berger (2002,2007), Tudesq (1995, 1998, 2002), Damome (2014), etc. Dans ce livre, Marie-Soleil Frère s'intéresse à l'histoire politico-médiatique, au rôle de l'oralité dans les sociétés africaines, à l'apparition des moyens de communication moderne et à leur émergence sur le continent. Elle s'appuie sur de nombreux témoignages de journalistes africains et l'expérience de plusieurs ONG ainsi que sur des extraits de documents tels que des rapports (MacBride1980), des déclarations (Déclaration universelle des droits de l'Homme 1948, Windhoeck 1991, Genève 2003, Tunis 2005, Afrique du Sud 2007) et des chartes (Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples 1981, Charte africaine sur la radiodiffusion 2001). L'ouvrage s'adresse plus particulièrement aux journalistes, aux étudiants et aux enseignants de l'espace francophone ainsi qu'aux structures d'appui aux médias africains, l'objectif étant de stimuler la réflexion autour des pratiques professionnelles et de faire connaître l'environnement médiatique afin de mieux accompagner les journalistes.

Le premier chapitre est consacré à la fois à la communication traditionnelle précoloniale, aux enjeux des nouveaux médias et à l'engagement des étudiants africains à Paris. Dans cette partie, l'auteure montre que pendant toute la durée de la colonisation en Afrique subsaharienne, la presse était sous le contrôle de l'administration coloniale, les lois interdisant aux colonisés de créer leurs propres journaux. Quelques intellectuels ressortissants de quatre communes sénégalaises, notamment Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar, où les habitants étaient reconnus comme des citoyens français, avaient échappé à cette règle. Ainsi ils ont profité de leur statut pour créer des journaux malgré les difficultés d'accès au papier d'impression dont l'importation depuis la métropole était surtaxée. Après les indépendances, la tendance se renverse car les nouvelles autorités mettent en place des lois qui exigent que les responsables des journaux soient des nationaux. Ces derniers doivent être proches du régime pour avoir la possibilité de créer un journal qui aura pour vocation de servir l'idéologie

gouvernementale du parti unique naissant. Cette politique qui consiste à censurer la presse non gouvernementale perdure jusqu'à l'avènement du multipartisme et du pluralisme médiatique intervenus dans les années 1990.

Marie-Soleil Frère rappelle que le premier journal imprimé en Afrique a été édité en Egypte par des Français en 1798. Ensuite, en 1800, les Britanniques créent un journal au Cap en Afrique du Sud, puis en Sierra Leone, au Ghana, au Liberia et au Nigeria, avant que soit fondé en 1856, à Saint-Louis au Sénégal, le premier journal francophone *Le Moniteur administratif du Sénégal et Dépendances*. Mais, le premier journal *L'AOF-Afrique Occidentale Française* à être dirigé, écrit et exclusivement par des Africains dans l'espace francophone est né à Conakry en Guinée, cinquante ans après le journal du Sénégal. L'auteure rappelle que d'autres publications à titre privé sont apparues peu avant la seconde guerre mondiale, période au cours de laquelle plusieurs pays africains bénéficient de l'installation d'un média de presse écrite ou radiophonique.

Dans les années 1930, à Paris, les étudiants africains écrivaient pour dénoncer leurs conditions de vie. Des revues, entre autres *La Revue du Monde Noir*, *Légitime Défense* ou *L'Etudiant Noir*, ont vu le jour pour défendre les intérêts collectifs des Africains vivant en Europe. Ainsi, un courant, la « négritude » rassemble tous les intellectuels autour du sénégalais Léopold Sédar Senghor et du martiniquais Aimé Césaire, pour préserver et revaloriser leurs cultures.

Pendant que les intellectuels francophones revendiquent leurs droits, dans les colonies anglaises, d'anciens étudiants retournés au pays créent leurs propres journaux ou collaborent à des titres nationaux dans lesquels ils défendent un nouveau modèle de presse : celui de leurs convictions politiques. C'est aussi à cette fin que des nouveaux journaux ont été créés pour renforcer la circulation de l'information dans la partie francophone. Marie-Soleil Frère explique que l'engagement politique des intellectuels de l'Afrique occidentale et équatoriale a favorisé la naissance du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) en 1946. Il est dirigé par Félix Houphouët-Boigny, premier président de la République de Côte d'Ivoire. A l'époque, le RDA disposait de son organe de presse (*Le Réveil*) basé à Dakar. Ce dernier devient *Afrique Noire* en 1951 après la rupture du RDA avec le parti communiste français auquel il était rattaché. Finalement, les protestataires décident de négocier avec la France pour obtenir l'indépendance de leurs pays. Le développement des journaux a joué un rôle important dans les revendications. Au Congo Belge (RDC), on assiste à la création d'un journal portant le nom de ce qu'on réclame : *L'Indépendance* (1958), initié par Patrice Emery Lumumba, fondateur du Mouvement National Congolais (MNC), mouvement qui remporte les premières élections le conduisant au poste de premier ministre. A cette période, la création d'un journal constituait une véritable arme de conquête du pouvoir. Dans plusieurs colonies : britanniques, allemandes, belges ou françaises, la plupart des intellectuels ont dû fonder leurs propres journaux ou travailler pour des titres nationaux pour se faire connaître et renforcer leurs revendications nationalistes et indépendantistes, et sont devenus quelques années plus tard les premiers dirigeants du continent. Aussitôt arrivés à la tête de l'Etat, ces anciens journalistes se sont montrés allergiques aux médias et ont interdit les publications autres que celles qui soutenaient les nouveaux régimes.

Une fois les indépendances conquises, les nouveaux chefs d'Etat et ceux qui leur succèdent, souvent en passant par un coup d'Etat militaire, censurent la presse privée. Des contraintes légales asphyxiant les opposants et leurs organes de presse sont mises en places. Cela provoque la dissolution des partis de l'opposition dans les pays où ils existent, la fermeture de journaux et l'exil forcé des opposants. Au Niger, une loi de 1959 autorise le ministre de l'intérieur à saisir tous les journaux qui ne soutiennent pas le parti unique (le PPN-RDA). A la

même période, au Cameroun, toutes les publications qui soutenaient l'Union des Populations du Cameroun (l'UPC), le principal mouvement nationaliste, sont interdites. Une loi autorise en effet des poursuites contre les organes de presse qui publieraient des informations du genre : « bruits, nouvelles, rumeurs ou commentaires susceptibles de nuire aux autorités publiques. » (p.75). Par ce type de mesures, les autorités visent à la pensée unique pour promouvoir « leur idéologie ». Tout en ayant conscience qu'elles ont besoin du soutien de la presse, qu'il faudra reconquérir et reconvertir. D'où l'invention d'un nouveau concept : « journalisme d'union nationale » pour susciter un sentiment d'appartenance commun au profit du développement des pays. Marie-Soleil Frère donne l'exemple de la Haute-Volta (Burkina-Faso), lorsque les militaires commandés par Aboubacar Sangoulé Lamizana avaient renversé le régime civil du premier président Maurice Yaméogo en 1966. Le plan quinquennal du gouvernement (1972-1976) précisait cette vocation des médias : « toutes les activités du service de l'information devraient créer au sein de la population une véritable mystique du développement. » (p.81). Leur combat consistait à rassembler les populations autour d'un concept politique : l'unité nationale.

Dans le deuxième chapitre, Marie-Soleil Frère explique l'idéologie qu'adoptent les médias au nom de la construction de l'unité nationale. La liberté de la presse que revendiquent les journalistes indépendants ne préoccupe plus les premiers présidents car cela ne constitue pas une priorité face à l'unification de la nation. Les dirigeants cherchent à impressionner les citoyens en leur présentant des projets souvent trop ambitieux au nom de la consolidation de l'unité nationale. Ainsi, précise l'auteure « chaque réalisation des autorités publiques était présentée comme une contribution à l'édification de la nation » (p.77). Pendant des décennies, les principaux journaux gouvernementaux ont défendu cette idéologie. Mais, désormais certains journalistes ne partagent pas toujours l'idée que les journaux doivent rester au service du culte du président. Ainsi, dans le cadre du renforcement de la liberté d'expression de leurs citoyens, suite à des multiples revendications, de nombreux pays africains ont ratifié les principaux textes, notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, le Pacte international relatif aux Droits civils et politiques de 1966 et la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples de 1981 garantissant la liberté d'opinion et d'expression, le droit à l'information etc. Malgré la signature de ces textes, il a fallu des soulèvements populaires parfois engendrés par l'ajustement structurel imposé par le FMI, la banque mondiale, les bailleurs de fonds et d'autres collaborateurs économiques dans les années 1990, pour marquer le début des mouvements au profit de la démocratie.

Du chapitre 3 au chapitre 6, Marie-Soleil Frère expose les conditions de l'avènement de la démocratie et les mutations que connaît la presse en Afrique. Trente ans après les indépendances, les Africains commencent à réclamer la démocratie et la liberté d'expression. L'ouverture démocratique débute avec la « perestroïka » de l'URSS, la chute du mur de Berlin en 1989 et le sommet annuel France-Afrique de la Baule en juin 1990. Partout sur le continent, des publications de journaux et des stations de radio puis de télévision voient le jour. Les premiers journaux privés connaissent un succès exponentiel avec des dizaines de milliers de tirages avant de chuter, pour des raisons financières mais aussi à cause de la mauvaise qualité de certains titres due au manque du professionnalisme de la plupart des journalistes. En dépit de toutes ces difficultés, Marie-Soleil Frère constate que beaucoup d'efforts ont été consentis en faveur du pluralisme médiatique. C'est d'ailleurs en Afrique qu'est née l'idée d'une journée mondiale de la liberté de la presse. Après un séminaire historique organisé à Windhoek en Namibie par l'Unesco et les pionniers de la presse le 3 mai 1991, les Nations Unies retiennent cette date comme journée annuelle de célébration mondiale de la liberté de la presse.

Par ailleurs, les difficultés de la presse africaine francophone sont étudiées par l'auteure avec exemples à l'appui et sur différents plans : la formation que reçoivent les journalistes contrairement à leurs pairs des années 1960 qui ont bénéficié d'une formation de qualité en Europe est médiocre ; les enseignants des écoles de journalisme manquent de temps, de ressources et d'esprit de collaboration pour tenir compte de l'évolution de la science et actualiser les capacités d'apprentissage ; les responsables d'organes de presse sont corrompus. Le livre relève également que les responsables des médias ne donnent pas aux journalistes la chance de participer aux formations spécifiques sous prétexte qu'ils réclameront ensuite une augmentation de salaire. Le statut du journaliste africain, son maigre salaire, la mission difficile des syndicats de défense des droits des journalistes auprès du patronat sont des questions délicates abordées par l'auteure. Des problèmes liés à la vente des journaux sont aussi largement développés. Des petits vendeurs à la criée créent parfois leur propre réseau aux dépens du journal. Marie-Soleil Frère souligne l'existence de ces pratiques au Cameroun où les petits vendeurs mettent en « location », laissant pour quelques heures les exemplaires dans un certain nombre de bureaux où les fonctionnaires lisent ce qui les intéresse (contre une petite somme) avant de restituer les journaux comme invendus. La radio n'est pas épargnée car elle rencontre des difficultés techniques à cause des matériels importés qui ne sont pas adaptés au climat. On constate aussi des problèmes d'électricité obligeant certaines radios à utiliser des groupes électrogènes.

En outre, le statut et le mode de financement des médias, le respect de la déontologie et l'éthique journalistique font souvent défaut. L'exemple le plus probant est celui de l'attentat contre *Charlie Hebdo* que certains journalistes ont refusé de couvrir alors que des présidents africains avaient pris part à la marche républicaine de janvier 2015 à Paris. Un nombre important de journalistes africains avaient décidé de ne pas diffuser les caricatures problématiques de *Charlie Hebdo*. Au Niger, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal, des manifestations « anti-Charlie » ont été organisées dans plusieurs localités.

Par ailleurs, les journalistes n'ayant pas suffisamment de moyens ne font pas de reportages à l'intérieur de leur propre pays, et ils ne disposent pas non plus de correspondants locaux pour leur faire parvenir des informations fiables. Ils se contentent alors de ce que leur envoient les médias internationaux, malgré des dénonciations de ces pratiques par certains intellectuels africains qui supposent qu'à travers la transmission de ces informations déjà traitées, les occidentaux imposent aux pays en voie de développement leur modèle de gouvernance. Du coup, les médias internationaux sont considérés parfois comme des véritables sources de problème. Mais les médias africains eux-mêmes, qu'on peut considérer comme les plus adaptés aux réalités des populations, n'arrivent pas parfois à préserver la paix sociale.

Le chapitre 7 vise à mettre en avant le rôle que jouent les médias à travers l'influence qu'ils exercent sur les publics africains. Ainsi, leur libéralisation dans les années 1990 a apporté des conséquences graves dans plusieurs pays où le discours des médias audiovisuels a été mal perçu. Chrétien (1995), que cite Marie-Soleil Frère, souligne qu'au Rwanda, en 1994, la Radio Télévision libre des mille collines (RTL) a participé à la préparation des esprits pour le génocide des Tutsi. En plus, dans la région des grands lacs (Rwanda, République Démocratique du Congo, Burundi) ainsi qu'en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire), la haine a été véhiculée par des chansons et des programmes de variétés musicales. C'est la raison pour laquelle un chanteur, Simon Bikindi, dont les chansons très engagées, avaient été largement diffusées par la RTL et la radio nationale rwandaise avant et durant le génocide, a pu être considérée comme un « criminel de première catégorie » et jugé par le tribunal pénal international pour le Rwanda (Gordon 2010, La Mort 2010 cités par Marie-Soleil Frère p.328).

Par ailleurs, dans l'objectif de promouvoir le développement par l'éducation, les journalistes africains sont sollicités pour sensibiliser les masses populaires. Dans la foulée, plusieurs notions comme « la communication pour le développement », puis « la communication pour le changement social » (p. 307) deviennent objet de propagande médiatique. Les pays africains et les bailleurs de fonds, entre autres l'UNESCO, le PNUD ou l'UNICEF ont compris qu'il fallait passer par des multiples formes de communication pour atteindre leurs objectifs qui consistent principalement à sensibiliser les populations rurales, les plus touchées par l'analphabétisme. Les médias se trouvent dans une bonne posture pour réaliser cette mission en utilisant des dispositifs tels que le théâtre radiophonique ou télévisuel, des chansons ou des clips vidéo visant à permettre à chaque groupe de s'informer sur tout ce qui affecte son quotidien et ses relations avec les autres groupes. En s'appuyant sur des études qui ont été menées en Afrique subsaharienne, Marie-Soleil Frère explique que des séries télévisées ont eu un succès phénoménal dans certains pays comme le Sénégal. Le livre montre également la manière dont l'avènement de l'Internet et l'usage des téléphones mobiles ont apporté une métamorphose spectaculaire aux médias d'Afrique.

Journalismes d'Afrique présente le paysage médiatique de l'Afrique subsaharienne et la politique des Etats. Les différentes étapes de l'histoire des médias en Afrique, ses relations avec les régimes politiques postcoloniaux et l'avènement de la démocratie qui a apporté la liberté de la presse sur le continent sont les principaux angles qu'il aborde. Aussi, la création des institutions de régulation et l'espace médiatique accordé aux sociétés civiles et aux populations rurales à travers la création des radios communautaires ou associatives sont autant d'éléments d'information étudiés par l'auteure. Cet ouvrage privilégie la spécificité des pratiques journalistiques en Afrique francophone et permet de comprendre le fonctionnement des médias notamment les conditions de travail des journalistes, l'apport des bailleurs de fonds et les changements observables des entreprises médiatiques dans cette partie du continent africain. Il apporte finalement une contribution inestimable pour les recherches scientifiques sur les médias en Afrique.